



Aperçu des plans stratégiques 2019-2023 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et du ministère de la Justice du Québec

Déposés au début décembre 2019, les planifications stratégiques du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et du ministère de la Justice permettront au système professionnel de mieux cerner les attentes du gouvernement et d'adapter ainsi ses approches pour les prochaines années. L'analyse des plans stratégiques sert également de préambule à la présentation du budget du gouvernement Legault prévue en mars 2020.

1. Quoi retenir du plan stratégique du ministère de l'Immigration¹?

Bénéficiant de 730 M \$ supplémentaires pour les cinq prochaines années, le ministère poursuit sa lancée dans la modernisation du système d'immigration. Accentuées par la pénurie de main-d'œuvre et le vieillissement de la population, les attentes en matière d'immigration sont grandes. Le projet de loi n° 9, *Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes*, maintenant sanctionné, illustre l'orientation principale du ministère : l'adéquation entre les profils des candidats sélectionnés et les besoins du marché du travail.



2 PRIORITÉS : Personnalisation des services et meilleure adéquation entre les besoins en emploi et le profil des personnes immigrantes sélectionnées



Quelques objectifs en ressortent :

- Augmenter l'attractivité du Québec

Pour y arriver, le ministère prévoit accroître le nombre et l'importance des missions de recrutement à l'international. Il veut aussi appuyer de manière plus soutenue les entreprises prêtes à accueillir un bassin de main-d'œuvre immigrante.

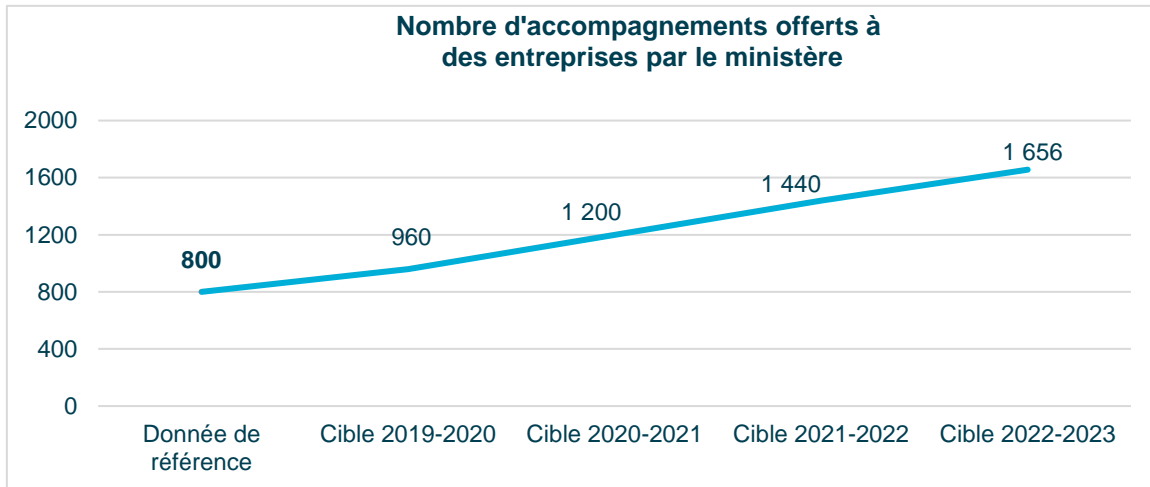
Un recrutement proactif

En 2022-2023, le MIFI veut que 3 000 travailleurs et travailleuses soient embauchés de l'étranger à la suite d'une mission internationale (actuellement 800).

Un accompagnement continu

Le ministère aimerait qu'en 2022-2023, 1 656 entreprises soient accompagnées dans leurs démarches de recrutement.

¹Gouvernement du Québec. (2019, décembre). *Plan stratégique 2019-2023 du Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL_strategique_2019-2023_integral_MIFI.pdf?1575484951.



- Assurer l'équité en matière d'intégration professionnelle

Conscient des difficultés financières qu'éprouvent les personnes immigrantes au Québec, le ministère entend s'attaquer aux écarts du taux d'emploi qui existent entre ces dernières et les personnes déjà au Canada.

Améliorer les conditions socioéconomiques des immigrants

L'écart du taux d'emploi entre les personnes immigrantes et celles de l'ensemble du Canada étant présentement à 3,3 %, le ministère aimerait réduire progressivement cet écart pour atteindre 1 % en 2022-2023.

- Accent sur la régionalisation de l'immigration

Sachant que la région métropolitaine de Montréal est la destination de prédilection des nouveaux arrivants, le ministère fera des efforts de promotion des régions éloignées. Les entreprises de ces dernières font face, elles aussi, à une pénurie de main d'œuvre importante et comptent sur l'immigration pour y remédier.

Promouvoir l'immigration en régions

En 2022-2023, le ministère cible un taux de 40 % de personnes immigrantes, au moment de leur sélection par Québec, se dirigeant ailleurs que dans les régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal. En 2018, ce chiffre était à 32,3 %.

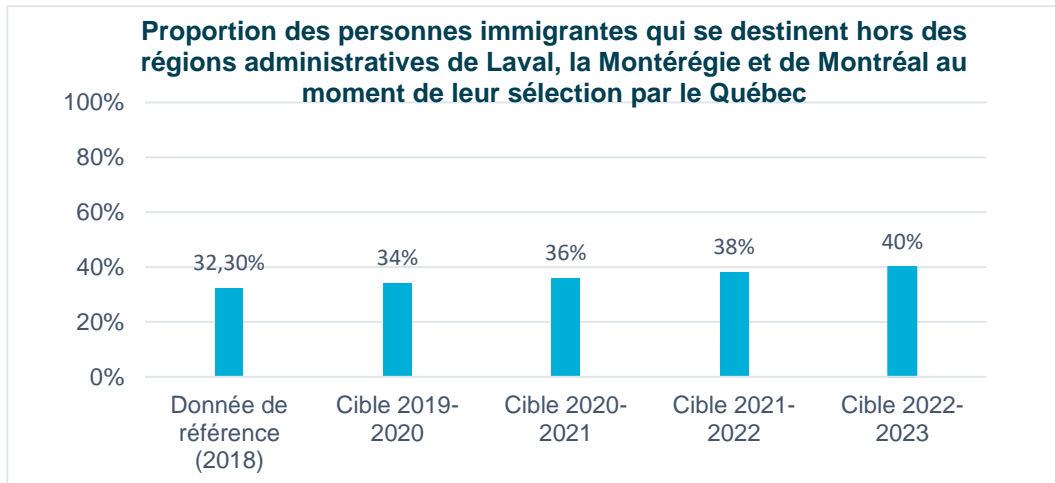
- Renforcer la primauté du français

Au cours de l'année 2019, le mandat du ministère s'est élargi à la francisation. Dans l'optique de réaffirmer la primauté du français, plusieurs mesures ont été annoncées : instauration du Parcours d'accompagnement personnalisé, bonification de l'allocation de participation aux cours de francisation, etc. Le ministère poursuivra ses efforts en ce sens et s'est d'ailleurs donné pour objectif d'augmenter la proportion de gens qui assisteront aux cours de français offerts en vertu des programmes gouvernementaux.

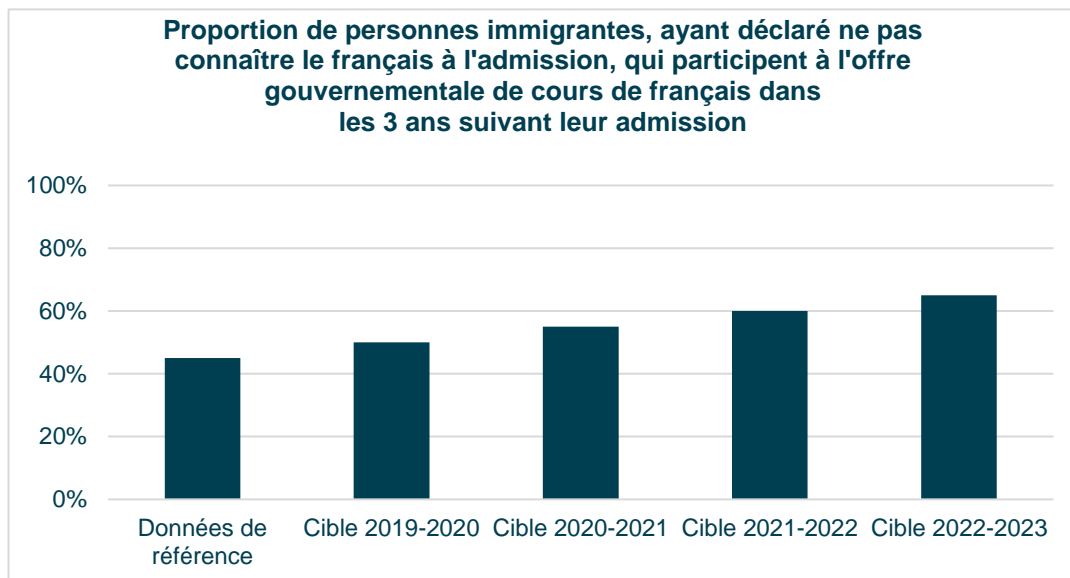
En tenant compte de l'usage de plus en plus courant de l'anglais dans les services aux immigrants et du recul du français à Montréal, le ministère prévoit revoir et mettre à jour



les politiques linguistiques institutionnelles. Il en profitera aussi pour baliser la langue des communications avec les personnes immigrantes.



Une participation accrue aux services gouvernementaux de francisation
Actuellement à 45 %, le gouvernement cible un taux de participation de 65 % à ces services de francisation en 2022-2023.



Affirmer le statut du français comme langue commune
Le ministère aimerait que 100 % des politiques linguistiques institutionnelles comprennent des mesures balisant les communications avec les nouveaux arrivants en 2022-2023.

➤ Développer un ministère plus « connecté »

En accord avec les orientations de la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023, le ministère entend avoir une présence accrue sur les réseaux sociaux et développer de nouveaux services en ligne à la population. Son objectif est ambitieux : faire en sorte que « la prestation électronique des services avec un accompagnement personnalisé devien[ne] le mode de communication privilégié par le MIFI ». Il compte également former son personnel en compétences numériques.



Des services plus branchés

En 2022-2023, 60 % des nouveaux services du ministère devraient être livrés en mode de prestation électronique de services (aucune donnée de référence pour 2018-2019).

L'actualisation des compétences chez le personnel

D'ici 2022-2023, le MIFI aimerait que 80 % des employés bénéficient d'activités de développement des compétences numériques (aucune donnée de référence pour 2018-2019).

2. Quoi retenir du plan stratégique du ministère de la Justice²?

Le plus récent plan stratégique du ministère de la Justice du Québec réaffirme son engagement pour améliorer l'accès à la justice avec un investissement de 500 millions de dollars sur cinq ans (2018-2023). Effectivement, les mesures pensées serviront à mettre la justice au service des citoyens et à la rendre plus efficace.



LA PRIORITÉ : Assurer une meilleure accessibilité à la justice aux citoyens en s'attaquant aux coûts, aux délais judiciaires et à la complexité des procédures



- Rehausser la confiance des citoyens envers le système judiciaire

Pour s'aider dans cette mission, le ministère créera un indice sur l'accessibilité à la justice, qui mesurera entre autres les délais judiciaires, l'accessibilité financière à la justice, ainsi que la confiance des citoyens envers le système de justice. Même si cette confiance est particulièrement élevée au Québec et dépasse la moyenne canadienne, le ministère en fait sa priorité.

Une augmentation de la confiance envers le système

Le ministère aimerait voir passer le pourcentage de citoyens ayant confiance envers le système de justice de 66 % à 68 % pour 2022-2023.

- Déjudiciariser certains processus judiciaires

Poursuivant l'objectif d'une meilleure accessibilité à la justice, le ministère entend augmenter les mesures alternatives aux tribunaux en matière criminelle et pénale. L'offre de services sera ainsi développée, compte tenu que le processus judiciaire conventionnel n'est pas toujours une réponse adaptée aux situations des citoyens. L'administration gouvernementale privilégiera également des modes de prévention et de règlement de différends.

- Améliorer l'accès à la justice pour les populations vulnérables

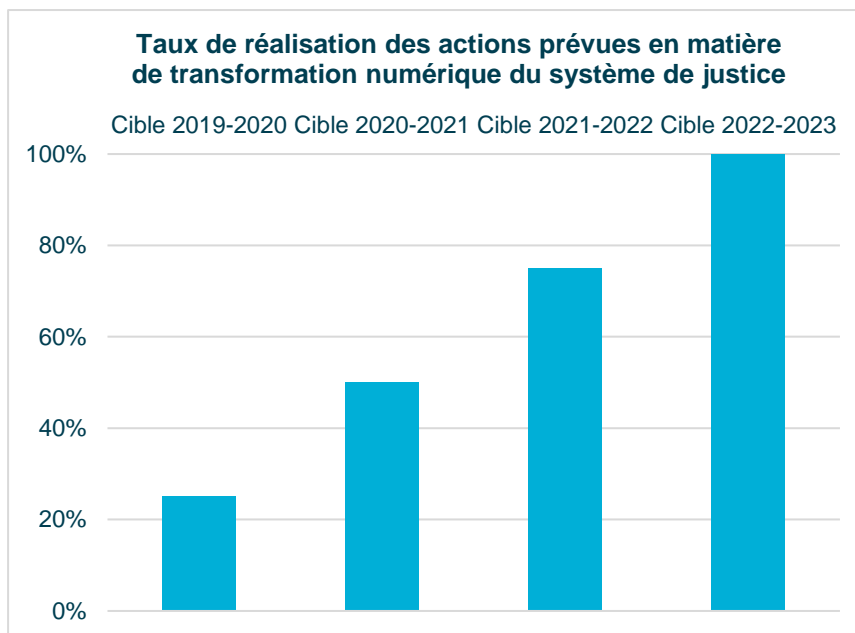
² Gouvernement du Québec. (décembre, 2019). *Plan stratégique 2019-2023 du Ministère de la Justice du Québec*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/justice/publications-adm/plan-strategique/PL_strat_som2019-2023_MJQ.pdf?1575473414.



Plusieurs projets précis attendent le ministère de la Justice. Pour n'en nommer que quelques-uns, des travaux seront entrepris pour proposer une réforme du droit de la famille, de l'indemnisation des victimes d'actes criminels, du délai de prescription en matière d'agressions sexuelles, de violence subie pendant l'enfance et de violence conjugale. Le ministère de la Justice mettra aussi en œuvre les mesures découlant du comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale, ainsi que celle découlant de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics.

➤ Mettre la justice à l'heure des nouvelles technologies

Le ministère de la Justice ne fait pas exception à la Stratégie de la transformation numérique gouvernementale : la justice doit s'adapter aux réalités technologiques d'aujourd'hui. Une série de mesures est prévue, notamment la mise en place d'un portail offrant divers services en ligne dont la gestion numérique du dossier judiciaire et d'une audience. L'implantation de la visioconférence dans l'ensemble des régions du Québec est dans la ligne de mire du ministère.



Dans le même ordre d'idées, le ministère souhaite déployer une plateforme d'information juridique en ligne et favoriser le recours à la Trousse des petites créances.

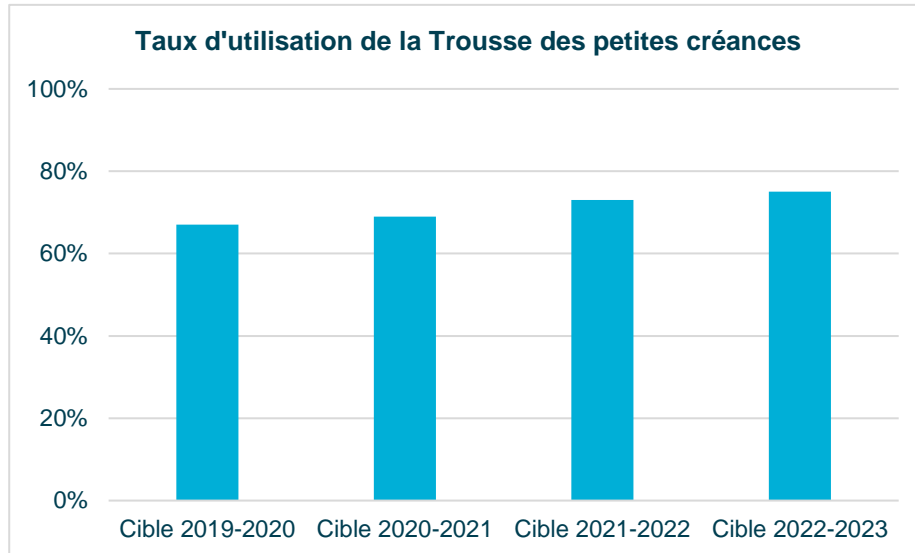
Une justice connectée

D'ici 2022-2023, le ministère se donne pour objectif de réaliser 100 % des actions menant à une transformation numérique de son milieu.



Un système judiciaire soucieux de ses services alternatifs

D'ici 2022-2023, le ministère entend atteindre un taux d'utilisation de 75 % pour la Trousse des petites créances.



➤ Assurer des délais judiciaires raisonnables

Le ministère de Mme Sonia LeBel compte s'attaquer également aux délais judiciaires. Plus que possible, les causes doivent être « réglées à l'intérieur des délais prescrits par l'arrêt Jordan ». En revanche, le plan ne spécifie pas si l'objectif s'applique au système professionnel.

Le maintien d'un système judiciaire efficace

Le ministère souhaite maintenir en 2022-2023 à 90 % le pourcentage de causes pénales conclues à l'intérieur d'un délai de 18 mois (et 18 ou 30 mois dans le cas des causes criminelles).

Plusieurs changements à venir

À la lecture des plans stratégiques, les objectifs de modernisation des deux ministères sont clairs. Les ordres professionnels peuvent donc s'attendre à plusieurs annonces notoires en justice et à l'immigration. Comme l'a dit la ministre Lebel à propos de son ministère, « si 2019 a été l'année des consultations dans le milieu de la justice, 2020 sera l'année des projets³ ».

³ TVA Nouvelles. (décembre, 2019). Du pain sur la planche pour la ministre de la Justice en 2020. <https://www.tvanouvelles.ca/2019/12/16/du-pain-sur-la-planche-pour-la-ministre-de-la-justice-en-2020>.